



Intervention de M. Bernard Nicolaieff,
président de la section des Yvelines de la SMLH,
pour l'inauguration de la rue de la Légion d'Honneur
le 13 juillet 2021 à Rambouillet

Madame le Maire,
Monsieur le Président du Sénat,
Madame la Sous-Préfète,
Madame la Députée,
Mesdames et Messieurs les élus et autorités civiles et militaires,
Monsieur le représentant du Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur,
Mesdames et Messieurs,
Et puis, mon Colonel, cher Président Yves Mougenot,

Il est des moments particuliers dans nos vies qui doivent être appréhendés à leur juste valeur. C'est le cas pour moi aujourd'hui. Représentant l'Amiral Coldefy, président de la Société des membres de la Légion d'Honneur, et en tant que président de la section des Yvelines, je mesure le sens profond de cette inauguration d'une rue de la Légion d'Honneur à Rambouillet. S'ajoute à cette émotion le fait que j'interviens devant vous à la demande du Colonel Mougenot, président du comité de Rambouillet de la SMLH.

Cet ami que je respecte et admire, que beaucoup d'entre vous connaissent, tant il est actif, efficace et chaleureux, aurait été un intervenant d'évidence lors de cette cérémonie au regard du rôle déterminant qu'il a joué pour que devienne réalité son rêve : la création d'une rue de la Légion d'Honneur dans sa ville, votre belle ville de Rambouillet, tant chargée d'Histoire, de mémoire et d'avenir. Mais il l'a voulu ainsi, je serai son porte-parole, fidèle je le pense, et quand je dirai "je", il faudra entendre "nous".

Nous avons ainsi préparé ensemble la trame de mon intervention qui sera mesurée dans le temps je vous rassure. Je vais vous faire une confidence : le seul atout que je trouve à cette substitution d'orateur réside dans le fait que je vais pouvoir parler un peu plus du Colonel Mougenot qu'il ne l'aurait fait lui-même.

La création de cette rue de la Légion d'Honneur est le résultat d'une vision partagée puisque le vote sur la "dénomination de voie" du 4 décembre 2019 a été acquis à l'unanimité des suffrages exprimés au conseil municipal. Le fait est que le rêve d'Yves Mougenot a pu devenir réalité grâce à la conjonction de volontés et de convictions des responsables élus comme de leurs collaborateurs. Nous saluons votre action et votre décision, Madame le Maire, celles de votre prédécesseur, M. Marc Robert, et le travail efficace de vos équipes. Nous savons aussi le soutien personnel que n'a cessé d'apporter à cette belle idée, M. le Président du Sénat, Gérard Larcher. L'habitant des Yvelines que je suis se souvient qu'il fut maire de Rambouillet pendant 28 ans et 36 jours, en deux fois.. Et nous sommes fiers à la SMLH qu'il soit président d'honneur du comité de Rambouillet.

Lors du débat au Conseil municipal, le maire de Rambouillet avait observé que la référence à la Légion d'Honneur dans ce que j'appellerais la géographie de la ville faisait sens - je le cite - "*en démontrant et en révélant des valeurs à proximité d'un lieu de cérémonie patriotique et d'un établissement scolaire*". Et il avait parlé d'une "*dénomination légitime qui allie histoire et modernité*".

Cette conciliation - si juste - se situe au cœur de ce que doit représenter la Légion d'Honneur dans notre pays : un Ordre National qui porte la permanence de valeurs cruciales dans le monde contemporain, telles que le sens de l'intérêt général de la France, tout en les traduisant concrètement par l'entraide envers les plus fragiles et par la solidarité entre les générations. La Légion d'Honneur représente une décoration riche d'exemples et d'expériences, aussi plurielles que remarquables, et doit traduire le dévouement, le courage, le respect des autres, l'esprit de service, le sens du collectif. Le refus de l'intolérance également, "la résistance à l'oppression" pour reprendre la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en son article 2, lue tout à l'heure par Madame le Maire devant le Monument aux Morts.

Il nous faut jour après jour démentir les stéréotypes faciles qui ont la vie dure sur la première décoration de France, menacée à certaines époques par l'inflation des attributions mais qui a su traverser depuis 1802 des régimes politiques différents et acquérir considération au plan national et rayonnement à l'étranger.

À cet égard, la Cinquième République a grandement contribué à conforter, je dirais même à sécuriser son prestige. Avec le décret du 28 novembre 1962 portant création du Code de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire et de l'Ordre national du Mérite, créé pour la circonstance, le Général de Gaulle a offert à la Légion d'Honneur un nouvel avenir, lisible, compréhensible, maîtrisé. Dans le même esprit, ont été prises en 2007 différentes mesures telles que la parité hommes-femmes dans les promotions civiles ou la création d'une promotion du bénévolat associatif. La réforme des Ordres nationaux de 2017 a réaffirmé les principes d'universalité et de mérite de la Légion d'honneur et imposé une réduction significative du nombre d'attributions à titre civil.

Outre son statut juridique et civique, la Légion d'Honneur, c'est aussi bien entendu des légionnaires. Outre quelques personnes morales, par exemple des villes, ce sont des personnes reconnues pour les services qu'ils ont rendu au pays ou à l'État ; beaucoup d'entre elles rejoignent la SMLH, association reconnue d'intérêt public qui regroupe près de la moitié des décorés, ou bien des fondations comme Un avenir ensemble et l'Honneur en action.

L'objectif est commun à tous ces bénévoles, donner aux autres de leur temps, de leurs compétences, de leurs talents, en retour de ce qu'ils ont reçu. A son origine (il y a 100 ans juste) dédiée à l'entraide envers ses membres les plus fragiles, la SMLH a élargi son champ d'action à la solidarité, notamment en soutenant l'apprentissage et l'alternance, en s'impliquant dans la politique de la ville, en proposant des parrainages à des lycéens, en accompagnant les jeunes méritants, en mettant à disposition son vivier d'expériences et de compétences. Et toujours avec l'objectif d'articuler les valeurs issues de notre Histoire, fortes, résilientes, vitales, avec les impératifs contemporains de la solidarité intergénérationnelle et sociale. Cette ambition sera réaffirmée lors de la Journée de la Jeunesse que la SMLH organisera aux Invalides le 26 septembre prochain pour son centenaire.

Je souhaite conclure mon propos en illustrant la manière dont les membres de la Légion d'Honneur essaient de faire vivre concrètement le devoir de mémoire au service du vivre ensemble. J'ai pris un exemple au hasard, celui du président du comité de Rambouillet de la SMLH 78, commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire obtenue au

combat, officier ONM, ancien de l'École de Saumur dans l'Arme blindée cavalerie. Je n'ai pas pris de risque, c'est le meilleur d'entre nous.

Depuis son arrivée à la tête du comité, 2300 élèves de CM1 et de CM2 des écoles publiques, de l'Institution Sainte Thérèse et des villages environnants, ont participé à la demi-journée consacrée au devoir de mémoire, dont la conclusion est le ravivage de la Flamme. Ils sont toujours accompagnés de leurs professeurs, de certains parents et des municipalités concernées. Et les élèves sapeurs-pompiers de Rambouillet, que je salue, sont souvent à leurs côtés lors des ravivages.

Un principe exigeant s'impose dans le comité de Rambouillet: le président et son Drapeau participent à toutes les manifestations patriotiques de l'arrondissement.

Au titre de la solidarité, nous avons noué un partenariat exemplaire avec les IFSI de Rambouillet et de Versailles en intégrant une épreuve, proposée par la SMLH, dans le cursus des infirmières. Et nous souhaitons développer aussi sur l'agglomération de Rambouillet plusieurs actions de valorisation de l'apprentissage.

Depuis vingt ans, le Colonel Mougenot est omniprésent, connu, apprécié de toutes et tous, dans votre territoire. Je souhaite le confirmer par une anecdote significative qu'il vous aurait je pense rapporté, les termes sont de lui : *"durant ma présidence j'ai été très marqué par le fait qu' Aimé Jacquet, entraîneur de l'équipe de France de football qui a gagné la coupe du monde en 1998, m'ait demandé de lui remettre la Rosette de la Légion d'Honneur. Lorsque je lui ai dit que j'étais étonné qu'il me choisisse, moi le combattant...il m'a répondu : "ce n'est pas le militaire que je choisis, mais l'homme !" Quel honneur. Ce fut une journée magnifique qui s'est terminée au Stade de France et que je n'oublierai jamais."*

Madame le Maire, je tenais à dresser ce rapide et mérité portrait d'un citoyen de Rambouillet, homme d'honneur et honnête homme, et à vous remercier sincèrement de votre accueil.

Je dédie cette intervention au nom des membres de la Légion d'Honneur des Yvelines à Stéphanie Monfermé, décorée de la Légion d'Honneur à cet endroit même le 30 mai 2021 par le Premier Ministre.

BN - SMLH 78 - 13.07.21



